Réf. Farde e-Assemblées : 2637968

N° OJ : **5**

Projet d'Arrêté - Conseil du 17/03/2025

Objet : Convention type d'occupation de l'auvent "Cantersteen" dit pavillon Brunfaut, situé à l'intersection de la rue Cantersteen et la rue des Sols.

Le Conseil communal,

Considérant que la Ville de Bruxelles est propriétaire de l'auvent "Cantersteen" dit pavillon Brunfaut situé à l'intersection de la rue Cantersteen et la rue des Sols.

Considérant que le l'auvent "Cantersteen" dit pavillon Brunfaut est sous la gestion du département Culture, Jeunesse et Sports - service Culture.

Considérant que le l'auvent "Cantersteen" dit pavillon Brunfaut situé à l'intersection de la rue Cantersteen et la rue des Sols à 1000 Bruxelles est inoccupé;

Considérant que des occupations temporaires permettraient de valoriser le bâtiment en y accueillant des projets et des évènements à caractère socio-culturels et artistiques.

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article 1 : Approuver la convention type pour toute occupation de ce batiment dont le modèle est joint en annexe.

Article 2 : Charger le Collège de conclure les conventions d'occupation avec les occupants.

Annexes :

Convention type occupation Brunfaut FR (Consultable au Secrétariat des Assemblées)